Image not found or type unknown

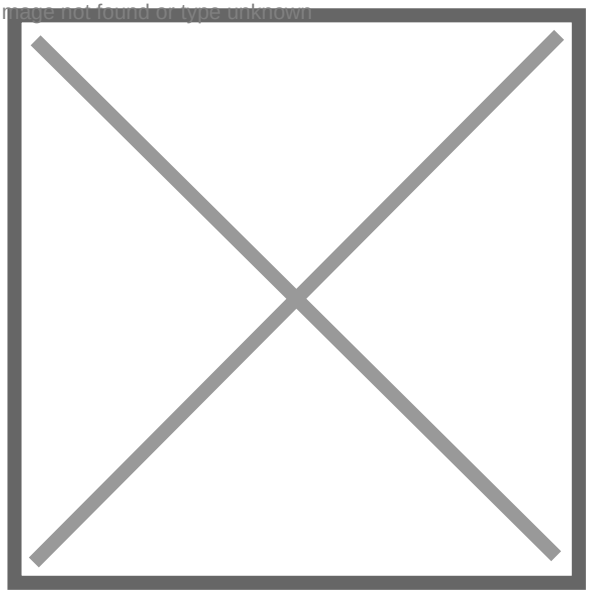

Arrêt de travail pendant période d'essai (cas spécifique)

Par **AlexHachacq**, le **08/04/2016** à **22:28**

Bonjour,

J'ai été contacté par ma boite d'intérim afin de faire un contrat de 4 jours qui pouvait se déboucher sur un contrat de plus longue durée. (2 jours d'essai), le premier jour je me sus blessée au dos (un lymbago) du coup je suis allée directement à l'entreprise le lendemain afin de leur faire part de ma blessure et de mon souhait d'interrompre le contrat sans pour autant démissionner et donc que ca soit l'employeur qui mette un terme au contrat afin de continuer à percevoir mes ARE. La supérieur m'a indiqué que le DRH était absent et qu'elle l'en informerait en fin de semaine. Puis je suis allée chez mon médecin qui m'a arrêté 3 jours. Concrètement j'ai envoyé mon arret a la secu et boite d'interim (que j'ai contacté et qui m'a indiqué faire le nécessaire ?) Je m'interroge ma boite d'interim n'est pas ouverte demain je n'ai pas été contacté par ces derniers depuis. En sommes je ne sais pas si j'ai réussis à avoir ma fin de contrat par l'employeur. Je suis angoissé si ma boite d'interim a dit que je ne souhaitais pas poursuivre comme je leur ai dit et qu'ils se sont mis tout deux d'accord sur une démission je ne touche plus rien de pole emploi ! cependant d'après ce que j'ai pu voir sur les forums juridique on ne peux pas virer quelqu'un en arret on reconduit la periode d'essaie du même nombres de jours que l'arret mais ce qui voudrait dire que je dois aller travailler lundi et je n'ai aucun horraires ni contact avec l'employeur .... et ma boite d'interim est fermé demain !! Que faire ?

Par **morobar**, le **09/04/2016** à **06:50**

Bonjour,
[citation]cependant d'après ce que j'ai pu voir sur les forums juridique on ne peux pas virer quelqu'un en arrêt [/citation]
Uniquement dans le cadre d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail.
Vous devez donc vous présenter à l'embauche et demander, si tel est le cas, que l'accident soit déclaré si ce n'est pas encore fait.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés